

FAQ

1. QUI PEUT POSER SA CANDIDATURE POUR LE PRIX ?

Le Prix est ouvert aux journalistes dans les quatre catégories suivantes :

- **Prix du Meilleur Journaliste Émergent** : des reportages réalisés par des journalistes âgés de 18 à 25 ans au moment de la soumission de leur candidature au Prix et publiés par un média basé dans l'un des pays éligibles.
- **Prix du Journalisme d'Investigation** : des reportages publiés par un média basé dans l'un des pays éligibles dont l'objectif est de mettre au jour des problèmes graves tels que des crimes, des injustices, de la corruption ou des malversations d'entreprises et de les exposer au public.
- **Prix du Journalisme de Reportage** : des reportages publiés par un média basé dans l'un des pays éligibles et visant à divertir, éduquer, engager ou informer le public. Peuvent se pencher sur un événement ou une situation d'actualité, une personne ou un groupe. Peuvent couvrir des innovations et des solutions aux défis actuels.
- **Prix Spécial** : ce prix a pour but de donner de la visibilité à d'autres types de médias, en mettant l'accent sur un type de média par an. L'édition 2024 récompensera les travaux de photojournalisme publiés par un média basé dans l'un des pays éligibles.

2. COMMENT UN JOURNALISTE PEUT-IL SOUMETTRE SA CONTRIBUTION POUR LE PRIX ?

Les contributions doivent être déposées en ligne à l'aide du [formulaire de candidature](#) disponible sur le site Internet du Prix.

3. AI-JE BESOIN D'UN COMPTE EU-LOGIN POUR POSER MA CANDIDATURE AU PRIX LORENZO NATALI ?

Oui, les candidats doivent s'inscrire via le service EU-Login pour soumettre leur candidature. Pour vous inscrire au service EU-Login, si vous n'avez pas encore de compte, suivez les étapes ci-dessous :

1. Cliquez sur le [lien d'inscription](#) et fournissez les informations demandées. Cochez la case indiquant que vous avez lu et compris la déclaration de confidentialité du service EU-Login, puis confirmez.
2. Vous recevrez ensuite un courriel contenant un lien. Cliquez sur ce lien pour créer un mot de passe pour votre compte EU-Login.
3. Une fois votre mot de passe créé, votre compte EU-Login sera actif.
4. Une fois le compte activé, vous pouvez soumettre votre candidature au prix via le [formulaire de candidature](#).

4. Y A-T-IL UN NOMBRE MAXIMAL DE CONTRIBUTIONS QU'UN JOURNALISTE PEUT DEPOSER ?

Oui, les journalistes ne peuvent déposer qu'une seule contribution et dans une seule catégorie.

5. QUELLE EST LA DATE LIMITE POUR DEPOSER SA CONTRIBUTION POUR LE PRIX ?

La date limite de dépôt des contributions est le 30 juin 2024 23h59 CEST.

6. UN ARTICLE DE PLUS DE 2 300 MOTS PEUT-IL ETRE SOUMIS ?

Oui, à condition qu'il soit accompagné d'un extrait de 2 300 mots maximum. Les candidats doivent fournir à la fois l'extrait et un lien vers l'article entier. **L'évaluation portera sur l'extrait uniquement.**

7. UNE ŒUVRE VIDEO OU AUDIO PEUT-ELLE EXCÉDER UNE DURÉE DE 30 MINUTES ?

Oui, à condition qu'il soit accompagné d'un extrait de 30 minutes maximum d'un reportage plus long. Les candidats doivent fournir l'extrait ainsi qu'un lien vers l'œuvre entière. **L'évaluation portera sur l'extrait uniquement.**

8. UN POLYPTYQUE PEUT-IL ETRE SOUMIS POUR LE PRIX SPECIAL ?

Non. Le Prix Spécial de cette année étant consacré au photojournalisme, les candidatures soumises dans cette catégorie doivent comprendre une seule photographie accompagnée d'une longue description. Les expositions multiples, les polyptyques (diptyques, triptyques, etc.) et les panoramas assemblés, qu'ils aient été réalisés à l'aide d'un appareil photo ou d'un logiciel de retouche d'images, ne sont pas éligibles au Prix Spécial.

En outre, le contenu de l'image ne doit pas être modifié numériquement de manière importante au-delà de l'optimisation standard telle que le recadrage, les ajustements raisonnables de l'exposition, le contraste des couleurs, etc.

9. UNE CANDIDATURE PEUT-ELLE ETRE DEPOSEE DANS UNE AUTRE LANGUE QUE L'ANGLAIS ?

Oui, mais si la contribution n'est pas réalisée en anglais, en espagnol, en français ou en portugais, elle devra obligatoirement être accompagnée d'une traduction dans l'une de ces langues avec un lien vers le reportage original. **Seule la traduction fera l'objet des évaluations.**

10. UNE CONTRIBUTION PUBLIEE ANTERIEUREMENT A LA PERIODE D'ELIGIBILITE PEUT-ELLE ETRE SOUMISE ?

Non, les contributions doivent avoir été publiées ou diffusées entre le 30 mai 2023 et le 29 mai 2024 pour être éligibles pour le Prix.

11. EST-IL POSSIBLE DE SOUMETTRE UNE CONTRIBUTION REALISEE EN COLLABORATION AVEC UN AUTRE AUTEUR ?

Oui, les œuvres qui sont co signées sont éligibles pour le Prix, à condition que l'ensemble des coauteurs relèvent de la même catégorie et remplissent les critères d'éligibilité. En cas de victoire d'une contribution cosignée, le prix financier sera réparti entre tous les auteurs.

12. LE JOURNALISTE REÇOIT-IL UN COURRIEL DE CONFIRMATION DU DÉPOT DE SA CANDIDATURE ?

Oui, les candidats recevront un courriel de confirmation à l'adresse utilisée lors de la création du compte EU-Login.

13. UN ARTICLE PUBLIE EN LIGNE DANS UN JOURNAL PAYANT PEUT-IL CONCOURIR POUR LE PRIX ?

Tout article soumis doit être disponible gratuitement en ligne. Si le média dispose d'un péage de lecture numérique, l'article soumis doit être en dehors de ce péage.

14. L'ARTICLE SOUMIS POUR LE CONCOURS DOIT-IL ETRE PUBLIE SUR LE SITE INTERNET D'UN MEDIA, OU BIEN L'ARTICLE SOUMIS POUR ETRE SELECTIONNE PEUT-IL EGALEMENT AVOIR ETE PUBLIE DANS UN MEDIA QUI N'EXISTE QU'EN VERSION IMPRIMEE ?

Le libre accès est une condition de participation au prix. Si un article en ligne concourant pour le prix est masqué derrière un péage de lecture numérique, ce dernier doit être supprimé pour que l'article soit éligible. Les articles qui n'ont été publiés qu'en version imprimée peuvent être soumis au format PDF via un lien accessible par tous, par exemple en les téléchargeant sur un service tel que Dropbox ou Google Drive, avec l'autorisation de l'éditeur.